



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL  
COMMUNE DE GEMBOLOUX

Le 26 février 2018,



Groupe de travail N°5 – Mobilité  
Le 21 février 2018, Salle du foyer communal, à Gembloux  
Synthèse

Participants :

- Pour la **CLDR (15)** : Marc BAUVIN, Cécile BAUVIN, Benjamin BERGER, Fabien BOURDEAU, Jean-Paul BURTEAU, Nicolas CLAESSENS, Myriam DEWULF, Isabelle DULLAERT, Philippe HENIN, Gauthier LE BUSSY, Anne PISSOORT, François SCHILTZ, Bernard SCHMIT, Céline STEPHENNE, Edith VAN MALCOTE
- Invité en tant que **Personne ressource (2)** : Emmanuel Haegeman (Service Mobilité à la Ville de Gembloux) et Julien Berger (Service Travaux à la ville de Gembloux)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais PCDR)
- Pour le **CREAT** : Anne SINZOT (auteur du PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant) et Michaël PLUIJGERS (Agent appui)

Copie :

- à la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR, à Julien LEGRAND (Service environnement)
- au CREAT-UCL

Annexes :

- Annexes – Résultat du travail en sous-groupes, par fiche-projet

**Ordre du jour :**

1. Accueil
2. Contextualisation et présentation du tableau récapitulatif des fiches projets
3. Travail d'approfondissement des fiches projets en sous-groupes
4. Prochaines étapes

**1. Accueil**

Le président de la CLDR accueille les participants et introduit la réunion.

**2. Contextualisation et présentation du tableau récapitulatif des fiches projets**

La FRW présente l'objet de la réunion du groupe de travail et la méthodologie proposée : compléter en sous-groupes les 3 fiches projets du lot 1 + éventuellement 2 FP en lot 3. Les 2

employés communaux sont également présentés : Julien Berger du service travaux et Emmanuel Haegeman du service mobilité.

Le CREAT présente le tableau récapitulatif en reprenant le défi relatif à la mobilité, les objectifs de développement et les projets pressentis.

Trois fiches sont proposées en lot 1 :

- Améliorer le réseau de chemins et sentiers de promenade ;
- Améliorer le maillage des modes doux utilitaires ;
- Vers un plan de mobilité douce dans les villages.

Deux fiches sont proposées en lot 3 : Gembloux, la ville la plus cyclable / Améliorer les transports en commun et alternatifs.

Deux autres projets avaient été cités : la sécurisation des grands axes (RN29, RN4, RN912, RN93). Cette intervention est de compétence régionale. Ce dossier fait l'objet de rencontres entre la ville et le SPW. L'autre projet concerne le cheminement du home de Grand-Leez vers la place. Il est tenu compte de cette demande dans le plan de mobilité qui accompagne le permis d'urbanisme.

En lot 0, deux projets qui sont en train de se réaliser sont à mettre en lien avec les FP mobilité : mettre en place un « Gordel » gembloutois et l'inventaire des villages.

#### Commentaires :

- Le PCDR ne peut-il pas donner une impulsion pour accélérer la prise en compte de la sécurisation des traversées des grands axes ?

La ville est l'interface dans ce dossier qui est de la responsabilité du SPW-routes et la volonté communale est bien de relancer le dossier sur les points noirs répertoriés et confirmés par le PCDR au niveau régional.

- Il est demandé de ne pas oublier la sortie du village de Les Isnes sur la RN912 où à certaines heures de la journée, il est très compliqué de s'insérer dans la circulation. Il faudrait prévoir un aménagement adapté.

Cette préoccupation fait également partie du dossier.

### **3. Travail d'approfondissement des fiches projets en sous-groupes**

Le travail en sous-groupes se fera au départ de cartes qui reprennent l'existant. Il est demandé de mettre en évidence des itinéraires prioritaires, de relever les manques de liaisons et les entraves, d'imaginer des circuits en étant le plus précis.

Le résultat des réflexions en sous-groupes se trouve dans les fiches projets annexées.

### **4. Prochaine étape**

- 12/03 : Réunion de la CLDR à 19h30 à la salle « Mazy culture ».

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Jocelyne Van Lierde & Michaël Pluijgers*